

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/08/2021

Monsieur le Maire, François LEJEUNE, ouvre la séance à 18h 30 en présence de :

Mesdames Martine SADIER, Brigitte RENAUDIN, de Messieurs Dominique LEPOUTRE, Olivier MICHEL, Jean-Louis GRASSET, Didier GIRARDIN, Mathieu CRETE, Clément MICHEL, Vincent COULMIER, Bruno KREIN et de Madame Pascale BOUCHE secrétaire de mairie.

Messieurs Philippe FRAGET, Ludovic HERMANT, Pierre Alexandre LHOMME et Madame Virginie RUELLE sont absents excusés.

Monsieur Bruno KREIN est le secrétaire de séance.

Après lecture des délibérations adoptées lors du précédent conseil municipal, l'ordre du jour est abordé.

1) Création d'un poste d'adjoint technique.

-Suite au licenciement de l'ancienne agent technique occasionné par plusieurs plaintes de l'éducation nationale, la création d'un poste similaire est proposée . Celui ci est constitué de 850 h à 900 h /an pour un salaire de 1550 euros à 1602 euros brut /mois.

La décision est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

2) Contrats cantine/surveillance 2021-2022

-Le recrutement d'une personne pour la surveillance des enfants dans la cour de récréation à la pause méridienne ainsi que celle du soir comprenant 2 h/ jour et cela 5jrs/semaine est nécessaire. La décision est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

-Le recrutement temporaire d'une personne au vue de la rentrée scolaire (préparation des salles de classe entres autres) est de même nécessaire .

Ces deux décisions sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

3) Tarifs périscolaire et cantine 2021-2022.

-Les tarifs de la garderie du matin et du soir restent inchangés : 1 euro pour chacune d'elle.

- Le prix des repas passant de 3,17 euros à 3,21 euros, le prix garderie-surveillance-repas passe de 5,90 euros à 6,00 euros.

- Pour les familles comprenant 3 enfants et plus, le tarif garderie-surveillance-repas sera de 5,00 euros.

4) Retrait de la commune du Syndicat des Transports Scolaires.

Le retrait est approuvé à l'unanimité du conseil municipal.

5) Reprise des trottoirs de la rue des Plantes et rue du Chemin vert.

-Prévisions de l'élargissement du trottoir

rue des Plantes devant la future construction de Fanny Dambron à 1,40m afin d'optimiser le passage des piétons ainsi que des poussettes etc...

-Création d'un trottoir sur un côté de la chaussée rue du Chemin vert de 1,40m.

6) Questions diverses.

-Un habitant demande l'autorisation de la commune d'effectuer des travaux de consolidation d'un mur montrant quelques fissures de détériorations.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- Un habitant propose l'achat d'une parcelle végétalisée (rue de la Liberté) appartenant à la commune afin d'y construire un garage.

La proposition est rejetée par 10 voix “ contre” et 1 voix “pour”.

- Lecture et commentaires du compte rendu du 3ème Conseil d'école du 01/07/2021.
Le conseil municipal à l'unanimité désapprouve la publication et l'envoi aux parents d'élèves de ce compte rendu (non lu et vérifié par le Maire M.François LEJEUNE) qui ne reflète pas la réalité de la situation et des propos tenus lors de cette réunion.

Plus rien n'étant à débattre ,la séance est levée à 21h.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 28 septembre 2021 .